



Neuflize OBC
ABN AMRO

1er mai 2021

Conditions de tarification

Clientèle des entreprises - fondations -
associations et autres personnes morales



Sommaire

Moyens de paiement France & SEPA	06
Crédits et engagements par signature	12
Arrêtés de compte	13
Trésorerie court terme	13
Banque à distance	14
Placements financiers	16
Autres services	26
Heures limites de réception des instructions	28

Conditions tarifaires appliquées à la clientèle des entreprises, fondations, associations et autres personnes morales à compter du mois de mai 2021

Cette brochure présente les conditions tarifaires appliquées aux principaux services bancaires proposés par la Banque Neufelize OBC à la clientèle des entreprises, fondations, associations et autres personnes morales, à compter du 1er mai 2021.

Les frais indiqués dans cette brochure, lorsqu'ils ne relèvent pas d'une opération ponctuelle, sont prélevés annuellement sauf spécification particulière.

Sauf mention contraire, les tarifs sont exprimés hors taxes. Le taux d'intérêt des engagements indexés sur le taux de base de la Banque Neufelize OBC (pour les découverts, notamment) est affiché dans nos locaux et en suivra les variations. Les seuils de l'usure sont tenus à la disposition de la clientèle par voie d'affichage. Ce document n'est pas exhaustif et votre banquier se tient à votre disposition pour toute indication complémentaire.

Aux commissions mentionnées dans ce document s'ajoute, dans tous les cas, la récupération :

- ▶ de nos débours et frais autres que ceux de correspondance courante ;
- ▶ des commissions, débours et frais éventuellement réclamés par nos correspondants.

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

L'euro est la monnaie de référence. Le taux de change de référence des opérations de paiement nécessitant une conversion (hors cartes bancaires) est celui en vigueur, tous les jours à 13h30, sur le marché des devises négociées entre banques et publié par ABN AMRO Amsterdam.

Au cas où l'une des opérations visées, ou l'une des commissions ou frais stipulés aux présentes serait soumis à un prélèvement, une cotisation ou une contribution supplémentaire, fiscale, sociale ou autre, ou encore si un prélèvement, une cotisation ou une contribution faisait l'objet d'une augmentation, la Banque pourra répercuter au Client, sans délai, tout ou partie de la charge nouvelle, en majorant les commissions et frais ci-après.

Moyens de paiement France et SEPA

Précision sur les moyens de paiement SEPA

Les moyens concernés par le SEPA sont le virement et le prélèvement. Il n’y a pas de moyen de paiement SEPA correspondant aux chèques, aux effets de commerce, aux virements de trésorerie et aux virements en devises.

La zone SEPA (Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros) comprend les pays de l’Union Européenne, trois pays de l’Espace Economique Européen ainsi que les pays ou territoires ayant adhéré au SEPA : Royaume-Uni, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Saint-Pierre et Miquelon, Mayotte, Principauté d’Andorre et l’Etat du Vatican.

Le virement et le prélèvement SEPA permettent d’effectuer des virements et des prélèvements libellés en euros sans limite de montant entre comptes situés dans l’espace SEPA (incluant la France) tout en facilitant le rapprochement bancaire grâce à l’enrichissement des informations échangées. Les virements et prélèvements SEPA doivent impérativement comporter des coordonnées bancaires au format IBAN.

Opérations au crédit du compte / encaissements

Réception d’un virement SEPA	Gratuit / Valeur jour
Encaissement d’avis de prélèvements SEPA	Valeur jour
▶ Transmission via SWIFTNET / EBICS TS / neuflizeobc.net / EBICS TWEB ^{(1)*}	
▶ Par remise	Gratuit
▶ Par avis de prélèvement	0,4 €
▶ Support papier	
▶ Par remise	15 €
▶ Par avis de prélèvement	10 €
▶ Avis de prélèvement permanent - par prélèvement	1,25 €
▶ Avis de prélèvement remis à l’encaissement et revenu impayé	15 €
Demande d’Identifiant Créancier SEPA (ICS - Anciennement Numéro National d’Émetteur NNE)	30 €
Titre Interbancaire de Paiement SEPA (TIP SEPA)	Nous consulter

* En sus de l’abonnement

(1) EBICS TWEB : Transmission via EBICS T et validation via neuflizeobc.net

Remise de chèques

« Crédit immédiat sauf bonne fin »

- | | |
|--|----------------------------|
| ► Encaissement de chèques avec bordereau de remise
(si remis avant 12h00 au guichet avec bordereau pré-imprimé,
autres bordereaux avant 10h00) | Gratuit / Valeur J+1 ouvré |
| ► Remise de chèque à l'encaissement revenu impayé | |
| ► Au motif absence ou insuffisance de provision | Gratuit |
| ► Autres motifs | 25 € |
| ► Avis de sort sur chèque | 40 € |

Télétransmission de Lignes Magnétiques de Chèques (TLMC)

Nous consulter

Traitement de Remise d'Effets LCR (Lettre de Change Relevé) / BOR (Billet à Ordre Relevé)

Encaissement : valeur échéance ouvrée plus 4 jours calendaires avec minimum 6 jours ouvrés à partir de la date de réception

- | | |
|---|---------|
| ► Transmission via SWIFTNET / EBICS TS / neuflizeobc.net / EBICS TWEB ^{(1)*} | |
| ► Par remise | Gratuit |
| ► Par effet | 0,5 € |
| ► Support papier | |
| ► Par remise | 15 € |
| ► Par effet | 10 € |

Intervention sur effets

- | | |
|--|------|
| ► Avis de sort - par effet | 25 € |
| ► Changement de domiciliation, présentation à l'acceptation,
réclamation d'effet, prorogation d'effet | 25 € |

Commission d'incidents (sur effet)

- | | |
|--|------|
| ► Effet revenu impayé | 25 € |
| ► Effet impayé avec protêt (hors frais d'huissier) | 30 € |

Opérations au débit du compte / paiements

Emission d'un virement SEPA

- | | |
|---|---------|
| ► Transmission via SWIFTNET / EBICS TS / neuflizeobc.net / EBICS TWEB ^{(1)*} | |
| ► Par remise | Gratuit |
| ► Par virement | 0,25 € |

* En sus de l'abonnement

(1) EBICS TWEB : Transmission via EBICS T et validation via neuflizeobc.net



► Virement unitaire, support papier	35 €
► Virements en liste, support papier	
► Par remise	20 €
► Par virement	20 €
► Virement permanent - par virement, support papier	1 €
► Virement permanent - par virement, via neuflizeobc.net	0,25 €
► Virement entre deux comptes (même client / groupe) dans nos livres	Gratuit
► Virement de trésorerie vers un autre établissement (même client / groupe)	
► Transmission via SWIFTNET / EBICS TS / neuflizeobc.net / EBICS TWEB ^{(1)*}	Gratuit
► Support papier	15 €
► Virement urgent (support papier)	50 €

Avis de prélèvement TIP SEPA

► Mise en place d’une autorisation de prélèvement	10 €
► Paiement d’un avis de prélèvement	Gratuit
► Opposition sur prélèvement	25 €
► Rejet d’avis de prélèvement tiré sur nos caisses au motif « absence ou insuffisance de provision » - maximum par prélèvement rejeté	20 €

Chèques

► Paiement d'un chèque	Gratuit
	Valeur J-1 ouvré
► Commande de chéquier en urgence	40 €
► Emission d’un chèque de banque dans la journée (demande avant 12h)	50 €
► Emission d’un chèque de banque J+1	25 €
► Opposition sur chèque - par lettre	25 €
► Rejet de chèque tiré sur nos caisses au motif « absence ou insuffisance de provision »	
► Chèque inférieur ou égal à 50€	30 €
► Chèque supérieur à 50 €	50 €
► Chèque sécurisé	Nous consulter
► Lettre chèque mise en place (+ facture du prestataire à régler)	50 €

Effets (LCR / BOR) domiciliés

Valeur J-1 calendrier

► Paiement d’effet, échéance avisée	Gratuit
► Domiciliation en l'absence d'instruction de paiement - par effet	25 €
► Opposition sur effet - par effet	25 €
► Rejet d’effet domicilié au motif « absence ou insuffisance de provision » maximum par effet	20 €

* En sus de l’abonnement
(1) EBICS TWEB : Transmission via EBICS T et validation via neuflizeobc.net

Opérations à l'international

Définition des virements internationaux

La dénomination «virements internationaux» recouvre :

- les virements en euros à destination ou en provenance de pays hors de la zone SEPA ;
- les virements dans les autres devises quel que soit le pays.

Les options de répartition de frais entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent être précisées sauf pour les virements vers l'Espace Economique Européen où l'option « share » s'applique obligatoirement quelle que soit la devise.

L'option « share » vise à partager les frais. Le donneur d'ordre supporte les frais d'émission de Neulize OBC et le bénéficiaire les frais d'encaissement de sa banque.
L'option « our » fait supporter l'intégralité des frais au donneur d'ordre.
L'option « ben » fait supporter l'intégralité des frais au bénéficiaire (frais déduits du montant transféré).

Opérations de change

Change en compte

► Commission de change	
► Jusqu'à 75 000 €	0,5 ‰
- de 75 001 € à 150 000 €	0,25 ‰
- au dessus de 150 000 €	0,125 ‰
► Minimum	15 €

Opérations au crédit du compte (hors commission de change)

Virements reçus de l'étranger

► Commission sur virements internationaux	15 €
► Commission en cas d'absence ou d'erreur sur l'IBAN	15 €

Encaissements de chèques et d'effets payables à l'étranger

► Jours de valeur : variables selon les pays	Nous consulter
► Commission par chèque remis pour encaissement (sauf bonne fin)	1 ‰
► Minimum	30 €
► Maximum	125 €
► Commission par effet et par chèque (crédit après encaissement)	1 ‰
► Minimum	40 €
► Maximum	150 €
► Présentation à l'acceptation - par effet	25 €
► Frais de port supplémentaires	10 €
► Relance - par intervention	30 €
► Chèque / effet revenu impayé	50 €
► Avis de sort	50 €

Opérations au débit du compte (hors commission de change)

Virements émis, commission de transfert

► Transmission via SWIFTNET / EBICS TS / neuflizeobc.net / EBICS TWEB ^{(1)*}	
► Jusqu'à 75 000 €	0,5 ‰
► Au dessus de 75 000 €	0,25 ‰
► Minimum	10 €
► Support papier	
► Jusqu'à 75 000 €	1 ‰
► De 75 001 € à 150 000 €	0,5 ‰
► Au dessus de 150 000 €	0,25 ‰
► Minimum	35 €

Virements de trésorerie

► Support papier	
► en France	15 €
► vers l'étranger	15 €

Chèque de banque international, commission de transfert

► Support papier	
► Jusqu'à 75 000 €	1 ‰
► De 75 001 € à 150 000 €	0,5 ‰
► Au dessus de 150 000 €	0,25 ‰
► Minimum	35 €
► Opposition sur chèque de banque international (hors frais prélevés par les correspondants)	40 €

Païement d'effets domiciliés à destination de l'étranger

► Commission d'effet contre paiement - par effet	1 ‰
► Minimum	50 €
► Maximum	350 €
► Commission d'acceptation, prorogation, présentation	50 €
► Commission de transfert	
► Jusqu'à 75 000 €	1 ‰
► De 75 001 € à 150 000 €	0,5 ‰
► Au dessus de 150 000 €	0,25 ‰
► Minimum	30 €
► Commission Swift	20 €
► Commission de correspondant (frais OUR)	20 €

* En sus de l'abonnement
(1) EBICS TWEB : Transmission via EBICS T et validation via neuflizeobc.net

Garanties internationales et « stand by letter of credit » Frais divers (hors frais prélevés par les correspondants)

► Commission de garantie	Nous consulter
► Prorogation	30 €
► Réclamation / intervention auprès d'un correspondant	50 €
► Frais d'impayés	55 €
► Renseignements commerciaux	40 €

Cartes bancaires

Cartes professionnelles internationales

► Carte Visa Business à débit immédiat ou différé	60 €
► Carte Visa Business Gold à débit immédiat ou différé	140 €
► Carte Visa Affaires à débit différé	60 €
► Carte Visa Affaires Gold à débit différé	140 €
► Carte Visa Infinite à débit immédiat ou différé	300 €
► Paiement zone Euro	Gratuit
► Paiement hors zone Euro	2,5 %
► Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets - zone euro	Gratuit
► Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets - hors zone euro	3 € + 2,5 %
► Opposition sur carte	Gratuit
► Reconfecion d'une carte avant son échéance à la demande du client	25 €
► Confection / reconfecion d'une carte en urgence (sous 24h)	100 €
► Franchise sur dossier de contestation suite à la perte ou au vol de la carte	50 €
► Demande de code confidentiel	
► Sous un délai de 5 jours	10 €
► En urgence (sous 24h)	100 €
► Contestation de facture débitée à tort	Gratuit
► Demande de justificatif (par opération)	50 €
► Utilisation abusive	
► Ouverture de dossier	150 €
► Par facture ou retrait (hors frais de recommandé avec AR)	30 €
► Modification des plafonds de la carte - par modification	25 €

Crédits et engagements par signature

Produits de financement bancaire court terme

Les intérêts sont décomptés à la fin de chaque trimestre civil et débités au compte sous bonne valeur.

Découvert autorisé

► Frais de dossier	Nous consulter
► Intérêts débiteurs	Nous consulter
► Commission sur le découvert le plus important du mois	0,1 %

Intérêts débiteurs hors autorisation de découvert

► Entreprises	Taux de base ⁽¹⁾ + 5,8 %
► Fondations, associations et autres personnes morales	Taux de base ⁽¹⁾ + 3,35 %
► Dépassement d'autorisation de découvert majoration minimum du taux appliqué	3 %

Crédit court terme

► Frais de dossier	1 %
Frais liés à l'analyse, la mise en place et la modification de dossier	
► Minimum	500 €
► Intérêts	Nous consulter
► Commission de non utilisation	Nous consulter
► Commission de confirmation d'engagement	Nous consulter

Escompte

Remise à l'escompte : valeur 1 jour calendaire après date de réception, avec minimum 10 jours ouverts d'escompte.

► Intérêts d'escompte	
► Taux d'intérêt d'escompte	Nous consulter
► Minimum d'intérêt d'escompte - par effet	10 €
► Transformation encaissement / escompte - par effet	25 €

Autres frais liés à l'escompte : vous reporter aux détails des opérations bancaires p.7

Cession de créances - Loi Dailly

► Commission par notification - par créance	40 €
► Frais de bordereau (en fonction de la nature du dossier)	A partir de 120 €
► Avis de tirage par mobilisation (en fonction de la nature du dossier)	A partir de 40 €

(1) A titre indicatif, le taux de base de la Banque est de 6,70 % au 2 janvier 2020.

Crédit moyen terme

- ▶ Frais liés à l'analyse, la mise en place et la modification de dossier minimum 1 %
minimum 1 000 €

Engagement par signature

- ▶ Etablissement d'acte minimum 300 €
- ▶ Commission trimestrielle perçue d'avance Nous consulter
minimum 60 €
 - ▶ Par trimestre

Autres services

- ▶ Révision annuelle des lignes court terme minimum 500 €
- ▶ Prise de garantie Frais à la charge de l'emprunteur
- ▶ Information annuelle des garants - par lettre 80 €
- ▶ Communication de capital restant dû et des pénalités en cas de remboursement anticipé 50 €
 - ▶ Par demande

Arrêtés de compte

Arrêtés de compte

Les arrêtés de compte sont effectués sur une base trimestrielle

- ▶ Commission d'arrêtés de compte - par arrêté minimum 25 €
- ▶ Commission de mouvement calculée sur les écritures passées au débit du compte (hors opérations exonérées) minimum 0,1 %
maximum 0,2 %
- ▶ Montant minimum perçu (même en cas d'absence de mouvement au débit du compte) 150 €

Trésorerie court terme

Dépôts à terme

- ▶ Echéances allant d'un mois à plus d'un an :
 - ▶ Dépôt à terme ordinaire
 - ▶ Dépôt à terme privilège
 - ▶ Ouverture mise en place et fonctionnement Gratuit

Banque à distance

Internet : neuflizeobc.net et application mobile Neuflize OBC Bourse

Abonnements mensuels - par entité (pour 10 comptes, 5 utilisateurs) :

- | | |
|--|------|
| ► Abonnement consultation | 10 € |
| <u>Cet abonnement comprend :</u> | |
| ► La consultation de vos relevés (comptes, cartes bancaires, titres) | |
| ► L'édition de RIB / IBAN | |
| ► La consolidation des comptes | |
| ► Le téléchargement des relevés au format Excel ou CFONB | |
| ► E-Documents | |
| ► Abonnement transaction (hors coût de l'accès sécurisé) | 50 € |
| <u>Cet abonnement comprend :</u> | |
| ► L'abonnement consultation | |
| ► 3 services de votre choix (voir la liste ci-dessous) | |

Services disponibles

(hors services compris dans l'abonnement consultation)

Téléchargement de fichier :

- Relevés de LCR / BOR à payer
- Relevés de LCR / BOR impayés
- Relevés de TIP SEPA traités
- Relevés opérations reçues

Saisie / transfert d'opérations :

- Virements SEPA
- Virements de trésorerie
- Virements internationaux
- Prélèvements SEPA
- LCR / BOR
- Bons à payer LCR / BOR
- Titres et OPC (saisie uniquement)
- Paywebcard (saisie uniquement)
- Commande de chéquier (saisie uniquement)

- | | |
|---|-----|
| ► Coût par service supplémentaire et par mois | 6 € |
|---|-----|

Coût par opération : vous reporter aux détails des opérations bancaires p.7

- | | |
|--|---------|
| ► Mode d'authentification, abonnement par mois | |
| La détention d'un mode de connexion sécurisé est obligatoire. | |
| ► Authentification via un certificat X509 (certificat/utilisateur) | 10 € |
| ► Authentification par QR code (lecteur QR) | 8 €* |
| ► Authentification via la clé mobile (application mobile de la Banque) | gratuit |

* Gratuit pour la consultation et les transactions sans signature (transfert et saisie des opérations uniquement).

Télétransmission

► Formules d'abonnement mensuel par entité (pour 10 comptes)	
► Transmission - Client vers Banque	
- Connexion EBICS T - signature web (5 utilisateurs)	45 €
- Connexion EBICS TS (5 utilisateurs)	45 €
- Connexion SwiftNet	45 €
► Réception - Banque vers Client	
- Connexion EBICS T	35 €
- Connexion SwiftNet	35 €
► Transmission / Réception - Client vers Banque / Banque vers Client	
- Connexion EBICS T signature web (5 utilisateurs)	70 €
- Connexion EBICS TS (5 utilisateurs)	70 €
- Connexion SwiftNet	70 €
► Utilisateurs ou comptes supplémentaires	
- De 1 à 5 utilisateurs / comptes supplémentaires - par mois	5 €
- Au-delà de 5 utilisateurs / comptes supplémentaires	Nous consulter
► Coûts par service et par mois	8 €
► Transmission - Client vers Banque	Maximum 30 €/mois
- Virements SEPA	
- Virements de trésorerie	
- Virements internationaux	
- Prélèvements SEPA (CORE) ⁽¹⁾	
- Prélèvements inter-entreprises (B2B)	
- LCR / BOR	
- Bons à payer LCR / BOR	
► Réception - Banque vers Client	Maximum 30 €/mois
- Relevés de compte	
- Relevés d'opérations reçues	
- Relevés de TIP traités	
- Relevés de LCR / BOR à payer	
- Relevés de LCR / BOR impayés	

Coût par opération : vous reporter aux détails des opérations bancaires p.7

► Autres prestations	
► Gestion des contrats	
- Révocation de certificat	8 €
- Modification de contrat	à partir de 25 €
► Modification / réinitialisation du code de connexion	
- 3 par an	Gratuit
- Au-delà	8 €
► Demande de fichier dans un format spécifique	Nous consulter

Autres

► Encaissement de chèques par fichier (TLMC)	Nous consulter
--	----------------

(1) Ce prélèvement SEPA concerne aussi bien les débiteurs particuliers que les entreprises, contrairement au prélèvement SEPA inter-entreprises qui ne concerne qu'un créancier entreprise et un débiteur qui agit dans un cadre professionnel (qu'il soit une personne morale ou physique).

Placements Financiers

La Gestion sous Mandat

Déléguer la gestion de vos actifs à des professionnels

Vous souhaitez que votre patrimoine financier soit géré dans le respect de vos objectifs et ne souhaitez pas intervenir dans les décisions d'investissement ?

Vous pouvez alors choisir de confier la gestion de votre patrimoine à nos professionnels en optant pour un Mandat de Gestion.

Après avoir déterminé votre Profil de Risque d'Investissement, nous établirons la solution d'investissement (Orientation de Gestion) qui vous est adaptée, en fonction de votre espérance de rendement, de votre tolérance au risque et de votre horizon d'investissement.

Selon le montant des actifs que vous nous confiez, vous avez accès à :

L'offre Classique

- Une gestion classique basée sur nos Orientations de Gestion qui se différencient par une exposition plus ou moins forte aux différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaire, liquidités et investissements alternatifs).
- Votre portefeuille peut être investi en titres en direct et en OPC (Organismes de Placement Collectif) ou 100 % en OPC.

L'offre Spécifique

- Les solutions flexibles : vous souhaitez accompagner les mouvements de hausse des marchés financiers tout en limitant le risque de baisse lors des phases de forte volatilité.
- Les solutions d'allocations personnalisées : sur la base de l'allocation stratégique adaptée à votre projet patrimonial vous intégrez des critères d'investissement spécifiques (zone géographique, classe d'actifs...).

Coûts liés au service de Gestion sous Mandat

Ces éléments de coûts reposent sur les informations à notre disposition au moment de l'édition de la présente brochure, considérées comme fiables, sans garantie, et vous sont fournis à titre indicatif sans présager des montants futurs.

Les coûts en euros sont estimés sur la base d'un investissement de 100 000 € sur un Compte Géré (commission de gestion et droits de garde) ou sur une transaction unitaire d'un montant de 100 000 € (coûts liés aux transactions).

Coût en %		Coût en €
Coûts liés à la gestion financière		
Commission de gestion par an ⁽¹⁾	1,2 %	1 200 €
Coûts liés à la conservation de votre portefeuille-titres		
Droits de garde par an ⁽²⁾	0,15 %	150 €
Coûts liés aux transactions		
Opération de Bourse / Actions - Certificats - Warrants ⁽⁴⁾		
Sur les marchés Euronext - Commission par ordre incluant les frais de courtage de la société de bourse	0,2 % + TTF ⁽³⁾	500 €
Sur les autres marchés - Commission par ordre - Frais de courtage de la société de bourse	Variable selon les places	
Opération de Bourse / Obligations ⁽⁴⁾		
Opérations sur titres obligataires	Gratuit	
Souscription / Rachat d'OPC (hors droits acquis à l'OPC) ⁽⁴⁾		
Droits d'entrée par ordre transmis	Aucun sauf droit d'entrée acquis à l'OPC	
Droits de sortie	Aucun sauf droit de sortie acquis à l'OPC	
Produits Structurés		
Commission par ordre	1 %	1 000 €

(1) La commission de gestion est calculée et prélevée semestriellement sur la valeur du portefeuille (espèces comprises) au 31 décembre de l'année précédente, pour le premier semestre, et au 30 juin de l'année en cours pour le second semestre.

(2) Les droits de garde sont calculés et prélevés semestriellement sur la valeur du portefeuille (hors espèces) au 31 décembre de l'année précédente, pour le premier semestre, et au 30 juin de l'année en cours pour le second semestre. Les OPC gérés par une entité du Groupe ABN AMRO (fonds internes) sont exonérés de droits de garde.

En cas de résiliation du mandat de gestion en cours de semestre la commission de gestion et les droits de garde sont dus pour la totalité du semestre en cours.

(3) TTF : Taxe sur Transactions Financières due sur les acquisitions ou ventes et certaines OST et / ou instruments financiers dérivés portant sur des titres de capital de sociétés dépassant certains seuils de capitalisation boursière en fonction du lieu du siège social, telles que :

- Taxe Française : seuil supérieur à 1 milliard d'euros - taux 0,30 %
- Taxe Italienne : seuil supérieur à 500 millions d'euros - taux 0,10 %

Taux en vigueur à la date d'édition de la présente brochure.

(4) Hors frais de change lorsque la devise de règlement est différente de la devise du compte.

Le Conseil en Investissement

Vous accompagner dans vos décisions d'investissement

Si vous souhaitez être accompagné dans vos décisions d'investissement et opérations de marché en bénéficiant des conseils de nos professionnels, nous vous proposons d'opter pour une convention de Conseil en Investissement.

Selon vos besoins et le montant de vos actifs, vous pouvez personnaliser les niveaux de services et d'interaction apportés par nos conseillers en investissement.

Nous avons fait le choix du statut de conseil en investissement non indépendant qui nous permet de continuer à vous proposer à la fois les solutions d'investissement de notre société de gestion et des solutions externes en architecture ouverte.

Notre offre se décline en quatre Options de Conseil définies selon les montants concernés, le degré de service et le niveau de personnalisation attendus, la fréquence de contact souhaitée et l'univers d'investissement couvert :

L'Option Conseil Essentiel

- ▶ Vous bénéficiez périodiquement de propositions de conseil en allocation d'actifs au travers de notre sélection d'OPC.
- ▶ Nos équipes de conseillers dédiés sont à votre disposition pour vous accompagner.

L'Option Conseil Personnalisé

- ▶ Vous bénéficiez périodiquement de propositions de conseil en allocation d'actifs au travers de notre sélection d'OPC et de titres vifs.
- ▶ Nos équipes de conseillers dédiés sont à votre disposition pour vous accompagner.

L'Option Conseil Expert

- ▶ Vous bénéficiez de conseils sur-mesure sur un large univers d'investissement, dispensés par un expert financier dédié, avec lequel vous entretenez un dialogue soutenu. Vous le sollicitez quand vous le souhaitez, tout comme il vous contacte spontanément au gré des opportunités et circonstances de marchés.

L'Option Conseil & Solutions Spécialisés

- ▶ Selon votre cahier des charges et votre intérêt pour différentes classes d'actifs spécifiques, nos spécialistes :
 - structurent des produits de marché qui peuvent s'appuyer sur divers sous-jacents (pierre papier, Private Equity, produits structurés, produits d'investissement à impact et dérivés sur actions, taux, matières premières, indices...).
 - vous accompagnent dans vos besoins de couverture de risque de marché ou de dynamisation de vos portefeuilles sur les marchés de taux, change, actions...

Nos équipes travaillent en architecture ouverte afin de vous proposer les meilleures solutions de placement ou de couverture. Ils s'assurent du suivi de vos produits en vous apportant les conseils appropriés selon leur évolution et le contexte de marché.

Coûts liés au service de Conseil en Investissement

Ces éléments de coûts reposent sur les informations à notre disposition au moment de l'édition de la présente brochure, considérées comme fiables, sans garantie, et vous sont fournis à titre indicatif sans présager des montants futurs. Ils doivent être complétés des éléments de rétrocessions figurant en page 23.

Les coûts en euros sont estimés sur la base d'un investissement de 100 000 € sur un Compte Conseillé (commission de conseil et droits de garde) ou sur une transaction unitaire d'un montant de 100 000 € (coûts liés aux transactions).

Par ailleurs, à l'occasion de chaque conseil donné par la Banque, qu'il soit proactif ou réactif, conformément à la réglementation, une estimation relative à l'ensemble des coûts liés aux transactions envisagées vous sera fournie via le rapport d'adéquation.

		Coût en %	Coût en €
Coûts liés à la prestation de Conseil			
Commission de Conseil par an ⁽¹⁾	Conseil & Solutions Spécialisés	-	-
	Conseil et Solutions Spécialisés Private Equity	0,5 %	500 €
	Conseil Essentiel	0,25 %	250 €
	Conseil Personnalisé	0,5 %	500 €
	Conseil Expert	0,75 %	750 €
Coûts liés à la conservation de votre portefeuille titres			
Droits de garde par an ⁽²⁾ avec un minimum de 208,33 €	Conseil & Solutions Spécialisés	0,4 %	400 €
	Conseil et Solutions Spécialisés Private Equity	-	-
	Conseil Essentiel	0,15 %	150 €
	Conseil Personnalisé		
	Conseil Expert		
Coûts liés aux transactions			
Opération de Bourse / Actions - Certificats - Warrants ⁽⁴⁾			
Sur les marchés Euronext			
Commission par ordre incluant les frais de courtage de la société de bourse		0,75 % + TTF ⁽³⁾	1 050 €
Minimum par ordre 24 € + TTF ⁽³⁾			
Sur les autres marchés			
Commission par ordre		0,9 % + TTF ⁽³⁾	1 200 €
Minimum par ordre 20 € + TTF ⁽³⁾			
Frais de courtage de la société de bourse		Variable selon les places	
Opération de Bourse / Obligations ⁽²⁾			
Opérations sur titres obligataires		0,2 %	200 €
Souscription / Rachat d'OPC (hors droits acquis à l'OPC) ⁽⁴⁾ et hors rétrocessions			
Droits d'entrée par ordre transmis ⁽⁵⁾			
OPC Monétaires		0 %	0 €
OPC Obligataires		0,15 %	150 €
OPC Alternatifs		0,5 %	500 €
OPC Actions		0,75 %	750 €
Droits de sortie		Aucun, sauf droit de sortie acquis à l'OPC	
Produits Structurés			
Produits Structurés sur mesure ou avec campagne de souscription			
Marge de structuration perçue par la Banque sous forme de rétrocessions (maximum annuel)		1,5 %	1 500 €
Commission par ordre		-	-
Opérations de gré à gré sur Instruments Dérivés			
Instruments Dérivés de Change			
Change à Terme et Echange de Devises (Swap de Change)		1 %	1 000 €
Minimum par opération : 250 €			
Option de Change et Combinaison d'Options		1 %	1 000 €
Minimum par opération (rétrocessions) : 250 €			
Dépôt Structuré		1 %	1 000 €
Minimum par opération (rétrocessions) : 250 €			
Instruments Dérivés de Taux d'Intérêt			
Echange de Taux d'Intérêt (par an, pour une opération sur 5 ans) (rétrocessions)		0,2 %	1 000 €
Minimum par opération : 1 000 €			
Garantie de Taux d'Intérêt (par an, pour une opération sur 5 ans) (rétrocessions)		0,2 %	1 000 €
Minimum par opération : 1 000 €			
Instruments Dérivés sur Actions ou Indices			
Option sur Actions ou Indices		1 %	1 000 €
Minimum par opération : 1 000 €			
Souscription de Fonds d'Investissement Alternatifs ou Instrument Alternatif (hors rétrocessions)			
Droits d'entrée maximum par ordre transmis			
FPCI, FPS ou tout autre instrument de Private Equity		5 %	5 000 €
FCPR, FCPI, FIP		5 %	5 000 €
OPCI		5 %	5 000 €
SCPI		8 %	8 000 €

- (1) La commission de conseil est calculée et prélevée semestriellement sur la valeur du portefeuille (espèces comprises) au 31 décembre de l'année précédente, pour le premier semestre, et au 30 juin de l'année en cours pour le second semestre, à l'exclusion de certains produits de private equity compte tenu de leur structuration spécifique. Dans ce cas le Client en est informé préalablement à la souscription.
- (2) Les droits de garde sont calculés et prélevés semestriellement sur la valeur du portefeuille (hors espèces) au 31 décembre de l'année précédente, pour le premier semestre, et au 30 juin de l'année en cours pour le second semestre. Les OPC gérés par une entité du Groupe ABN AMRO (fonds internes) sont exonérés de droits de garde.
En cas de résiliation de la convention de conseil en cours de semestre la commission de conseil et les droits de garde sont dus pour la totalité du semestre en cours.
- (3) TTF : Taxe sur Transactions Financières due sur les acquisitions ou ventes et certaines OST et/ou instruments financiers dérivés portant sur des titres de capital de sociétés dépassant certains seuils de capitalisation boursière en fonction du lieu du siège social, telles que :
- Taxe Française : seuil supérieur à 1 milliard d'euros - taux 0,30 % ;
- Taxe Italienne : seuil supérieur à 500 millions d'euros - taux 0,10 % ;
Taux en vigueur à la date d'édition de la présente brochure.
- (4) Hors frais de change lorsque la devise de règlement est différente de la devise du compte
- (5) Valable uniquement pour les OPC gérés par une entité du groupe ABN AMRO (fonds internes) et fonds externes recommandés par la Banque. Pour les autres OPC, les droits d'entrée appliqués sont ceux du prospectus.

Réception Transmission d'Ordres / Gestion Libre

Vous souhaitez gérer vos actifs financiers seul

Nous vous donnons accès à notre département de Réception Transmission d'Ordres (RTO) et nous nous engageons à réaliser la meilleure exécution.

Nous ne sommes pas, dans ce cadre, habilités à vous fournir de conseil.

Coûts liés au service de Réception Transmission d'Ordres / Gestion Libre

Ces éléments de coûts reposent sur les informations à notre disposition au moment de l'édition de la présente brochure, considérées comme fiables, sans garantie, et vous sont fournis à titre indicatif sans présager des montants futurs. Ils doivent être complétés des éléments de rétrocessions figurant en page 22.

Les coûts en euros sont estimés sur base d'un investissement de 100 000 € sur un portefeuille titres (droits de garde) ou sur une transaction unitaire d'un montant de 100 000 € (coûts liés aux transactions).

Par ailleurs, à l'occasion de chaque réception d'ordre sur instrument financier (hormis pour les actions où il est recommandé de se reporter à la grille tarifaire de la page suivante), une estimation relative à l'ensemble des coûts liés au service d'investissement et à l'instrument financier vous sera communiquée.

	Coût en %	Coût en €
Coûts liés à la conservation de votre portefeuille-titres		
Droits de garde par an ⁽¹⁾ Minimum : 208,33 €	0,4 %	400 €
Coûts liés aux transactions		
Opération de Bourse / Actions - Certificats - Warrants ⁽²⁾		
Sur les marchés Euronext - Commission par ordre incluant les frais de courtage de la société de bourse		
Ordres passés via neuflizeobc.net ou l'application mobile Neuflyze OBC Bourse Minimum par ordre : 10 € + TTF ⁽³⁾	0,65 % + TTF ⁽³⁾	950 €
Ordres transmis par un autre moyen Minimum par ordre : 20 € + TTF ⁽³⁾	1,15 % + TTF ⁽³⁾	1 450 €
Sur les autres marchés - Commission par ordre		
Ordres passés via neuflizeobc.net ou l'application mobile Neuflyze OBC Bourse Minimum par ordre : 10 € + TTF ⁽³⁾	0,85 % + TTF ⁽³⁾	1 150 €
Ordres transmis par un autre moyen Minimum par ordre : 20 € + TTF ⁽³⁾	1,5 % + TTF ⁽³⁾	1 800 €
Frais de courtage de la société de bourse	Variable selon les places	
Opération de Bourse / Obligations ⁽²⁾		
Opérations sur titres obligataires	0,2 %	200 €
Souscription / Rachat d'OPC (hors droits acquis à l'OPC) ⁽²⁾ et hors rétrocessions		
Droits d'entrée par ordre transmis ⁽⁴⁾		
Ordres passés via neuflizeobc.net ou l'application mobile Neuflyze OBC Bourse		
OPC Monétaires	0 %	0 €
OPC Obligataires	0,15 %	150 €
OPC Alternatifs	0,35 %	350 €
OPC Actions	0,5 %	500 €
Ordres transmis par un autre moyen		
OPC Monétaires	0 %	0 €
OPC Obligataires	2,5 % max	2 500 €
OPC Alternatifs	2,5 % max	2 500 €
OPC Actions	2,5 % max	2 500 €
Droits de sortie	1 % max	1 000 €
Produits Structurés		
Produits Structurés sans Conseil en Investissement		
Commission par ordre	1 %	1 000 €
Produits Structurés sélectionnés par la Banque avec conseil d'un tiers		
Marge de structuration sous forme de rétrocessions (maximum annuel)	1,5 %	1 500 €
Opérations de gré à gré sur Instruments Dérivés		
Instruments Dérivés de Change		
Change à Terme et Echange de Devises (Swap de Change) Minimum par opération : 250 €	1 %	1 000 €
Option de Change et Combinaison d'Options Minimum par opération (rétrocessions) : 250 €	1 %	1 000 €
Dépôt Structuré Minimum par opération (rétrocessions) : 250 €	1 %	1 000 €
Instruments Dérivés sur Actions ou Indices		
Option sur Actions ou Indices Minimum par opération : 1 000 €	1 %	1 000 €
Opérations sur Instruments Dérivés Listés		
Opération sur dérivés listés Minimum par opération : 50 €	5 € par lot	N/A

(1) Les droits de garde sont calculés et prélevés semestriellement sur la valeur du portefeuille (hors espèces) au 31 décembre de l'année précédente, pour le premier semestre, et au 30 juin de l'année en cours pour le second semestre. Les OPC gérés par une entités du Groupe ABN AMRO (fonds internes) sont exonérés de droits de garde.

En cas de clôture du compte en cours de semestre les droits de garde sont dus pour la totalité du semestre en cours.

(2) Hors frais de change lorsque la devise de règlement est différente de la devise du compte.

(3) TTF : Taxe sur Transactions Financières due sur les acquisitions ou ventes et certaines OST et / ou instruments financiers dérivés portant sur des titres de capital de sociétés dépassant certains seuils de capitalisation boursière en fonction du lieu du siège social, telles que :

- Taxe Française : seuil supérieur à 1 milliard d'euros - taux 0,30 % ;

- Taxe Italienne : seuil supérieur à 500 millions d'euros - taux 0,10 % ;

Taux en vigueur à la date d'édition de la présente brochure.

(4) Valable uniquement pour les OPC gérés par une entité du groupe ABN AMRO (fonds internes) et fonds externes recommandés par la Banque. Pour les autres OPC, les droits d'entrée appliqués sont ceux du prospectus.

Opérations diverses

	Gestion sous Mandat	Conseil en Investissement	Réception Transmission d'Ordres
Acquisition ou cession de valeurs non cotées			
Minimum	-		100 €
Réception / Transfert de titres			
Réception d'un autre établissement		Gratuit	
Transfert vers un autre établissement		40 €	
Par ligne			
Encaissement de coupons			
Sur valeurs Euronext	Gratuit	Gratuit	
Sur autres valeurs en dépôt chez Euroclear		Gratuit	
En dépôt hors Euroclear		5 %	
Maximum : 125,42 €			
Récupération d'impôt sur titres			
Hors Euronext		10 % (à partir de 150 €)	
Minimum : 65 €			
Maximum : 750 €			
Opérations diverses sur titres			
Opérations sans mouvement de fonds : attribution, échange, division, regroupement...		Gratuit	
Opérations avec mouvement de fonds : augmentation de capital, libération de capital...	Gratuit	1,5 %	
Maximum : 33,33 €			
Assemblées			
Délivrance d'une attestation ou d'une carte d'admission pour présence à une assemblée		Gratuit	
Conversion des titres sous la forme nominative ou au porteur		Gratuit	
Acquisition ou cession d'or (pièces, lingots, lingotins)			
Commission sur opération (hors taxe fiscale)	-		2 %
Minimum : 80 €			
Frais de scellés pour les pièces d'or	-		Frais du prestataire

Rémunérations sous forme de rétrocessions

Dans le cadre des services d'investissement qu'elle propose, à l'exception de la Gestion sous Mandat, la Banque Neuflyze OBC peut être amenée à recevoir de tiers des rémunérations, ou à l'inverse en verser. Ces tiers peuvent, le cas échéant, appartenir eux-mêmes au groupe Neuflyze OBC, tels par exemple la société de gestion ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) ou la compagnie d'assurance Neuflyze Vie.

Pour les Organismes de Placements Collectifs (OPC), cette rémunération peut consister en une rétrocession à la Banque d'une partie des frais de gestion prélevés par les sociétés de gestion, ces frais impactant la valeur liquidative des OPC. Pour les produits structurés, il peut s'agir d'une rémunération versée à la Banque par l'émetteur, à la mise en place du produit ou de manière récurrente tout au long de la vie du produit. Pour les options (OTC) sur change et les dérivés (OTC) sur taux d'intérêt, la Banque reçoit une rémunération de la contrepartie à la mise en place du produit. Pour les SCPI, la Banque perçoit une rétrocession d'une partie des frais de souscription prélevés par la société de gestion.

Lorsque des tiers sont à l'origine de la mise en relation d'un client avec la Banque pour la fourniture de services et instruments financiers, la Banque (ou ses filiales) sera amenée à rémunérer l'acte d'apport d'affaires ou de distribution de produits/services financiers et le suivi de la relation réalisé par ces prestataires. Le montant de cette rémunération peut représenter jusqu'à 0,99 % des actifs apportés et/ou jusqu'à 70 % du montant des commissions et produits sur actifs financiers perçus par la Banque.

Par ailleurs, nos collaborateurs sont susceptibles de donner ou de recevoir de tiers, tels des producteurs de produits financiers, des courtiers ou des CGP, des invitations à des séminaires ou réunions d'information assortis de collations ou repas, ou des présents de faible valeur qui ne suscitent pas de risque d'atteinte aux intérêts de nos clients.

Dans le cas contraire ou s'ils sont estimés inappropriés, ces invitations et présents sont rejetés. Les collaborateurs peuvent également recevoir de tiers des informations ou documents relatifs à des instruments financiers ou des analyses de marché non substantielles.

	Rétrocessions portant sur les :		Marge de structuration versée par l'émetteur / la contrepartie de couverture de la Banque	Méthodologie de calcul
	Frais de gestion ⁽²⁾	Frais de souscription ⁽²⁾		
- OPCVM (UCITS) - FCPI, FIP, FICP, FPCI, FPS	X ⁽¹⁾			Encours x taux de rétrocession ⁽³⁾ x frais de gestion x temps de détention
OPCI	X ⁽¹⁾	X		- Encours x taux de rétrocession ⁽³⁾ x des frais de souscription - Encours x taux de rétrocession ⁽³⁾ x frais de gestion x temps de détention
SCPI		X		Encours x taux de rétrocession ⁽³⁾ des frais de souscription
Produits structurés conseillés			X ⁽¹⁾	Marge de structuration x nominal x durée du produit. Le paiement de cette marge de structuration pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Cette marge est comprise intégralement dans le prix d'achat.
Options OTC sur change, dérivés OTC sur taux d'intérêts, dépôts structurés			X	Marge de structuration x nominal. Cette marge est comprise intégralement dans le prix d'achat.

(1) Rémunérations perçues tout au long de la durée de détention de l'instrument par le client.

(2) Applicable pour les instruments faisant l'objet d'une convention de distribution entre la banque Neufilize OBC et la société de gestion / l'établissement promoteur. Des informations spécifiques et chiffrées sur ces rémunérations vous seront par ailleurs fournies avant chaque transaction concernée.

(3) Taux de rétrocessions sur chaque classe d'actifs :

OPC Monétaires : 0,03 % en moyenne et au maximum 0,54 %

OPC Obligataires : 0,26 % en moyenne et au maximum 1,00 %

OPC Actions : 0,33 % en moyenne et au maximum 0,99 %

OPC Alternatifs : 0,27 % en moyenne et au maximum 0,99 %

OPCI et SCPI : 1,5 % et 6 %

FCPI et FIP : 1,5 % au maximum

Produits structurés cf. p.21

Options de change de gré à gré et combinaison d'options de change, dérivés de gré à gré sur taux d'intérêts, dépôts structurés cf. p.21.

Impact des coûts sur le rendement du portefeuille RTO (exemple OPC)

Le tableau ci-dessous illustre l'impact de l'ensemble des coûts pour un investissement de 10 000 euros sur un OPC Action géré ou recommandé par le groupe ABN AMRO, pour un ordre transmis via neuflizeobc.net ou l'application mobile Neuflize OBC Bourse :

Coûts liés au service de Réception Transmission d'Ordres	Droits d'entrée non acquis à l'OPC	0,5 %	50 €
	Droits de garde	0 %	0 €
Sous-total		0,5 %	50 €
Coûts liés à l'instrument financier ⁽¹⁾	Droits d'entrée acquis à l'OPC	0 %	0 €
	Frais de gestion acquis à la Société de Gestion	1 %	100 €
Sous-total		1 %	100 €
Coûts liés aux rétrocessions ⁽²⁾		0,5 %	50 €
Sous-total		0,5 %	50 €
Coûts totaux (TTC) impact sur le rendement du portefeuille		2 %	200 €

(1) Les coûts liés à l'instrument financier représentent les frais annualisés perçus par les producteurs d'instruments financiers et non reversés à la Banque. Ces frais ne sont pas directement payés par l'investisseur mais diminuent la valeur de son investissement.

(2) Les coûts liés aux rétrocessions représentent la somme annualisée des frais prélevés par des tiers sur certains produits et reversés en partie ou en totalité à la Banque (exemple : une partie des frais de gestion pour les OPC, voir page 23).

Impact des coûts sur le rendement du portefeuille RTO (exemple action)

Le tableau ci-dessous illustre l’impact de l’ensemble des coûts pour un investissement de 10 000 euros sur une action, pour un ordre transmis via neuflyzeobc.net ou l'application mobile Neuflyze OBC Bourse, sur le marché Euronext :

Coûts liés au service de Réception Transmission d’Ordres	Commission par ordre incluant les frais de courtage de la société de bourse	0,65 % + TTF + TVA	108 €
	Droits de garde	0,4 % + TVA	48 €
Sous-total		1,56 %	156 €
Coûts liés à l’instrument financier ⁽¹⁾	Néant	0 %	0 €
Sous-total		0 %	0 €
Coûts liés aux rétrocessions ⁽²⁾		0 %	0 €
Sous-total		0 %	0 €
Coûts totaux (TTC) impact sur le rendement du portefeuille		1,56 %	156 €

(1) Les coûts liés à l’instrument financier représentent les frais annualisés perçus par les producteurs d’instruments financiers et non reversés à la Banque. Ces frais ne sont pas directement payés par l’investisseur mais diminuent la valeur de son investissement.

(2) Les coûts liés aux rétrocessions représentent la somme annualisée des frais prélevés par des tiers sur certains produits et reversés en partie ou en totalité à la Banque.

Autres services

Commission de gestion administrative

- ▶ Commission annuelle d’actualisation administrative et juridique des dossiers
 - ▶ Entreprises
 - 1 compte A partir de 380 €
 - ▶ Entrepreneurs individuels et associations
 - 1 compte A partir de 150 €
- ▶ Commission annuelle de tenue de compte (pour les professions réglementées)
 - ▶ Par compte 30 €

Location de coffre*

- ▶ Dépôt de garantie Aucun
- ▶ Frais de location de coffre-fort / par an (variable en fonction de la taille des coffres) Minimum de 125 €

Opérations de caisse**

- ▶ Versements d’espèces Gratuit Valeur J
- ▶ Retraits d’espèces Gratuit Valeur J

Frais de recherche ou d’information sur opération

- ▶ Duplicata d’extraît de compte / relevé - par duplicata 20 €
- ▶ Recherche de document ou information sur opération
 - ▶ De moins de 3 mois 20 €
 - ▶ Supérieure à 3 mois 30 €
- ▶ Autres recherches Nous consulter
- ▶ Fourniture d’attestation A partir de 20 €

Autres services, frais et commissions

- ▶ Frais de transfert en prescription trentenaire d’un compte 25 €
- ▶ Relevés de comptes journaliers par Swift - par mois 30 €
- ▶ Renseignements destinés aux audits - minimum 180 €
- ▶ Commission d’intervention 20 €
- ▶ Frais de copie Swift 15 €

* Tarifs applicables aux coffres ouverts avant le 1er mai 2021. L’ouverture de nouveaux coffres ne sera plus proposée à compter de cette date.
** Concernant les versements / retraits d’espèces, nous ne traitons pas les pièces de monnaie en euros ni aucun versements / retraits d’espèces en devises.

► Commande de pièces juridiques auprès du greffe du Tribunal de Commerce (si non fournies par le client) hors frais complémentaires	50 €
► Frais de saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public avec un montant maximum de 100 €
► Frais de saisie (saisie-attribution, saisie conservatoire, saisie de valeurs mobilières)	100 €
► Commission d'intervention ⁽¹⁾ - plafonnée à 66,7 € / mois	6,67 €
► Clôture de compte(s) à l'initiative du client	50 €
► Frais de port - courrier standard	10 €
► Acheminement de courrier spécifique	Frais réels
► Ouverture d'un compte à statut spécifique	350 €
► Ouverture d'un compte d'augmentation de capital (y compris délivrance d'attestation)	A partir de 150 €

Droit au compte

► Sur demande de la Banque de France, dans le cadre du droit au compte, la Banque Neuflyze OBC propose un ensemble de services tels que définis par la réglementation (notamment l'ouverture et la tenue de compte, une carte à autorisation systématique, l'accès à nos services de banque à distance...)	Gratuit
--	---------

Honoraires sur transactions immobilières

La Banque Neuflyze OBC dispose d'un département immobilier qui peut vous accompagner dans vos projets immobiliers.

Honoraires sur transactions (sauf convention contraire, les honoraires sont supportés par le Mandant).

Les prix sont exprimés TTC (TVA en vigueur à la date de parution de ce document, soit 20 %) sauf autres conditions spécifiées dans les mandats.

	Immobilier résidentiel	Immobilier commercial	Terrains Forêts
jusqu'à 2 millions d'euros	5 %	5 %	6 %
de 2 à 5 millions d'euros	5 %	4 %	5 %
de 5 à 15 millions d'euros	4,5 %	3,5 %	4 %
de 15 à 25 millions d'euros	4 %	3 %	3,5 %
de 25 à 50 millions d'euros	3,5 %	2,5 %	3 %
au-delà de 50 millions d'euros	3 %	2 %	2,5 %

(1) Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Heures limites de réception des instructions

Opérations	Support de l'instruction	Heure limite de réception pour exécution à J	Date de règlement interbancaire
Remise de chèques domestiques	Bordereau personnalisé	12h00	J + 1
	Autre bordereau	10h00	J + 1
Demande d'émission de chèques de banque toutes devises	Courrier & fax	12h00	N/A
Virements SEPA et virements internationaux	Courrier & fax	veille 16h00	J
	EBICS T WEB & TS SWIFTNET neuflyzeobc.net	11h45	J
Avis de prélèvement SEPA	Courrier & fax	veille 16h00	J+2
	EBICS T WEB & TS SWIFTNET neuflyzeobc.net	11h45	J+2
Opérations de bourse	Courrier, fax, neuflyzeobc.net et l'application mobile Neuflyze OBC Bourse	Variable selon les marchés. Nous consulter	N/A
Souscription / rachat d'OPC	Courrier, fax, neuflyzeobc.net et l'application mobile Neuflyze OBC Bourse	Se référer au prospectus de l'OPC	N/A

L'heure limite de réception pour exécution à J s'applique uniquement pour les instructions dûment authentifiées et autorisées.

Pour les instructions reçues après l'heure indiquée, le traitement est effectué à J+1. Dans le cas d'une volumétrie importante pouvant engendrer des traitements d'opérations significatifs, l'heure limite de réception pour traitement à J pourrait ne pas s'appliquer.

© 2011 Pearson Education, Inc. or its affiliate(s). All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage or retrieval system, without prior written permission from Pearson Education, Inc.

www.neuflizeobc.fr

Banque Neuflize OBC - SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 383 507 453 euros. Siège social : 3 avenue Hoche - 75008 Paris - 552 003 261 RCS Paris - numéro ORIAS : 07025 717 - Courtier en Assurance Vie - Agréée et contrôlée, en tant qu'établissement de crédit, par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - et, en tant que prestataire de services d'investissement, par l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 - Carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 7501 2018 000 035 205 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris-Ile de France ; engagement de non détention de fonds, absence de garantie financière.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Dans le respect de son engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), la Banque Neuflize OBC s'emploie à réduire l'impact de son activité sur l'environnement. Elle réalise ainsi l'ensemble de ses supports d'édition avec du papier recyclable, ce qui participe à garantir un bilan carbone neutre.